

Réforme des collectivités territoriales

Intervention de Jean-Claude Delanoue

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,
Cher-e collègues,

Je souhaitais dire quelques mots de portée générale dans ce débat.

La multiplication des atteintes anti-démocratiques, sécuritaires, liberticides actuelles font craindre une dérive autoritaire de notre régime institutionnel.

Les attaques contre les foyers démocratiques, d'investissements citoyens que sont les collectivités s'inscrivent dans cette dérive qui doit être combattues.

A l'inverse, notre société appelle un profond renouvellement de notre système politique et institutionnel. Elle appelle également d'instaurer une démocratie moderne, un système fondé à la fois sur une revalorisation du rôle et de la place des élus, une place et un rôle nouveau accordé aux citoyens.

Ce que nous proposons est un véritable partage des pouvoirs entre notre peuple et ses élus qui doit s'accompagner d'un partage des savoirs, et d'un partage des avoirs financiers, d'une nouvelle redistribution des richesses.

Loin de toutes frilosités, je propose d'ouvrir, d'innover. Notre système politique devrait reposer sur un développement large, d'une démocratie fondée sur trois piliers.

Un élargissement de la démocratie représentative, un développement de la démocratie sociale, l'institution d'une démocratie participative.

Nous proposons d'instituer la proportionnelle à toutes les élections, de rendre obligatoire la parité, de limiter le cumul des mandats, de donner le droit de vote et d'éligibilité aux résidents étrangers, de créer un statut de l'élu, d'accorder la primauté du parlement sur l'exécutif, de mettre en débat l'élection du président de la république au suffrage universel direct, de conduire avec les élus locaux une réforme de la décentralisation dans un souci d'égalité des territoires, de garantir l'exercice du droit à une information pluraliste.

Nous proposons, et cela me tiens particulièrement à coeur, de développer la démocratie sociale notamment sur les lieux de travail.

Sans démocratie sociale, notre république est bancal. Cela implique de développer des droits individuels des salariés, garantis collectivement, le droit à l'information, à la transparence des décisions dans la vie de l'entreprise, de responsabiliser socialement les entreprises, de garantir le droit aux négociations des syndicats représentatifs, de garantir les droits sociaux aux salariés identiques aux petites comme dans les grandes entreprises.

Nous proposons enfin d'instituer une véritable démocratie participative. C'est à mon avis fondamental. Elle doit viser à favoriser l'irruption des citoyens, la voix citoyenne, vox populi, dans les institutions, dans un partenariat avec les élus, en amont et en aval des décisions prises les élus en assemblée

Il s'agit d'une co-élaboration et du citoyen, en amont et un appropriation commune dans la mise en oeuvre en aval des décisions, et ce à tous les étages institutionnels.

Nous proposons donc de faire de la démocratie participative, de la démocratie citoyenne, un principe fondamental inscrit dans la constitution, pour toutes les institutions à tous les niveaux.

Sous diverses formes, notre collectivités s'engage dans cette direction, expérimente. Je crois que c'est vraiment dans cette direction qu'il faut persévérer.